

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018
			Date d'impression 14.09.2022

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ARALDITE® 2011
RÉSINE

Unique : UWE2-J0Q1-A00T-K90C
Identificateur de recette (UFI)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du produit : Adhésifs
Mélange

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Adresse : Everslaan 45
3078 Everberg
Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41
Télécopie : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de la FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com
personne responsable

1.4 Numéro d'urgence

Numéro d'urgence : Berlin : 0049 30 19 24 0 & 0049 30 30 68 6 7 11
Bonn : 0049 228 19 27 0 & 0049 228 28 7 3 32 11
Erfurt : 0049 361 73 07 30
Fribourg : 0049 761 16 24 0
Göttingen : 0049 51 19 24 0 & 0049 551 38 31 80
Hombourg : 0049 6841 19 24 0
Mayence : 0049 6131 19 24 0 & 0049 6131 23 24 66
Munich : 0049 89 19 24 0
Nuremberg : 0049 911 39 8 2 45 1
EUROPE : +32 35 75 1234
France ORFILA : +33(0)145425959
ASIA : +65 6336-6011
Chine : +86 20 39377888
+86 532 83889090
India : + 91 22 42 87 5333
Australie : 1800 786 152
Nouvelle-Zélande : 0800 767 437
États-Unis : +1/800/424.9300

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression 14.09.202

SECTION 2 : Dangers potentiels

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No

1272/2008)

Irritation de la peau, catégorie 2 H315 : Provoque une irritation

Irritation des yeux, catégorie 2

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation par contact avec la peau,
Catégorie 1

H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée. causent.

A long terme (chronique)
Dangereux pour les eaux, catégorie 2

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, avec effet à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mot de signalisation : Attention

Mentions de danger :
H315Cause une irritation de la peau.
H317Peut provoquer des réactions allergiques cutanées.
H319Cause une grave irritation des yeux.
H411Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité : **Prévention :**
P261Éviter l'inhalation de brouillard ou de vapeur.
P264Laver soigneusement la peau après utilisation.
P273Éviter le rejet dans l'environnement.
P280Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
réaction :
P333 + P313En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
Demander conseil/consulter un médecin.
P391Recueillir les déversements.

Composant(s) déterminant(s) le danger pour l'étiquetage :

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFEDGE)

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient pas de composants à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % qui sont classés soit comme persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT), soit comme très persistants et très bioaccumulables (vPvB).

Informations relatives à l'environnement : La substance/le mélange ne contient pas de composants présentant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement délégué (UE) 2018/605 de la Commission dans des quantités égales ou supérieures à 0,1 %.

Informations toxicologiques : La substance/le mélange ne contient aucun composant présentant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement délégué (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux égaux ou supérieurs à 0,1 %.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Ingrédients dangereux**

Dénomination chimique	No CAS No CE N° INDEX Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3 216-823-5 603-073-00-2 01-2119456619-26	Irritation de la peau. 2 ; H315 Irritation des yeux. 2 ; H319 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Chronic 2 ; H411 Spécifique Limite de concentration rte Irritation de la peau. 2 ; H315 >= 5 % Irritation des yeux. 2 ; H319 >= 5 %	>= 70 - < 90
Formaldéhyde, oligomères	-	Irritation de la peau. 2 ; H315	>= 2,5 -
Produits de réaction avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol (BPFEDGE)	- 01-2119454392-40	Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Chronic 2 ; H411	< 10
Bisphénol A - résines époxydes, nombre moyen MW >700 - <1100	25068-38-6 Polymère	Irritation de la peau. 2 ; H315 Irritation des yeux. 2 ; H319 Skin Sens. 1 ; H317	>= 1 - < 10

Vous trouverez l'explication des abréviations à la section 16.

Le 25068-38-6 et le 1675-54-3 peuvent tous deux être utilisés pour décrire la résine époxy produite par la réaction du bisphénol A et de l'épichlorhydrine.

ARALDITE® 2011

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition :
1.3	27.09.2021	400001015903	15.06.2018
			Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

SECTION 4 : Mesures de premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours**

- Remarques générales : Éloigner les personnes concernées de la zone de danger
Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traitement symptomatique.
En cas d'apparition de symptômes, consulter un médecin.
- Protection des premiers intervenants : Les secouristes doivent veiller à se protéger et à porter les vêtements de protection recommandés.
S'il existe un risque d'exposition, voir la section 8 pour les équipements de protection individuelle.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Il ne faut pas prendre de mesures qui impliquent un risque personnel ou qui n'ont pas fait l'objet d'un entraînement suffisant.
Il peut être dangereux pour la personne qui prodigue les premiers secours de pratiquer le bouche-à-bouche.
- Après inhalation : En cas d'inhalation, amener à l'air frais.
En cas d'apparition de symptômes, consulter un médecin.
- Après contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, avertir un médecin. Si la peau est touchée, bien la rincer à l'eau.
Si sur les vêtements, enlever les vêtements.
- Après contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation des yeux persiste, consulter un spécialiste.
- Après ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.
Ne jamais faire avaler quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau
Mousse résistante à l'alcool

ARALDITE® 2011

Version 1.3	Révisé le : 27.09.2021	Numéro FDS : 400001015903	Date de la dernière édition : 15.06.2018 Date de la première édition : 23.01.2018
----------------	---------------------------	------------------------------	--

Date d'impression
14.09.2022

Moyens d'extinction inappropriés	: Dioxyde de carbone (CO ₂) Agent d'extinction à sec Il convient d'être prudent lors de l'utilisation d'un jet d'eau complet afin d'éviter la dispersion et la propagation du feu.
----------------------------------	--

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers lors de la Lutte contre l'incendie	: Ne pas jeter l'eau de la lutte contre l'incendie dans le Ne pas laisser pénétrer dans les eaux usées ou les cours d'eau.
---	---

Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone composés halogénés Dioxyde de carbone (CO ₂) Monoxyde de carbone
----------------------------------	---

5.3 Indications pour la lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial pour les Lutte contre l'incendie	: En cas d'incendie, porter, si nécessaire, un appareil respiratoire autonome.
Méthodes de suppression spécifiques	: Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.
Plus d'informations	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations officielles locales.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel Précautions à prendre	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
------------------------------------	---

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Mesures de protection de l'environnement	: Prendre des mesures pour éviter que le produit ne s'écoule dans les égouts. Empêcher toute nouvelle fuite ou tout nouveau déversement si cela peut se faire sans danger. En cas de pollution de l'eau ou des égouts, informer les autorités compétentes.
--	--

ARALDITE® 2011

6.3 Méthodes et matériel de rétention et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Ramasser avec un matériau inerte absorbant les liquides (par ex. sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure).
Pour l'élimination dans des récipients appropriés et fermés

ARALDITE® 2011

Version 1.3	Révisé le : 27.09.2021	Numéro FDS : 400001015903	Date de la dernière édition : 15.06.2018 Date de la première édition : 23.01.2018
----------------	---------------------------	------------------------------	--

Date d'impression
14.09.2022

donner.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les instructions d'élimination, voir section 13, Voir section 1 pour les informations de contact en cas d'urgence, Pour les équipements de protection individuelle, voir section 8.

SECTION 7 : Manipulation et stockage**7.1 Mesures de protection pour une manipulation sûre**

- | | |
|--|--|
| Conseils pour une manipulation sûre | : Un contact répété ou continu avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite, voire une sensibilisation chez les personnes sensibles.
En cas d'asthme, d'affections cutanées eczémateuses ou de problèmes de peau, éviter tout contact, y compris cutané, avec le produit.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec les yeux et la peau. Pour les équipements de protection individuelle, voir la section 8.
Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone d'application.
L'eau de rinçage doit être éliminée conformément aux réglementations locales et nationales. |
| Remarques sur la protection contre l'incendie et l'explosion | : Mesures habituelles de prévention des incendies. |
| Mesures d'hygiène | : Ne pas manger ni boire pendant le travail. Au travail, ne pas fumer, par exemple. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. |

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- | | |
|--|--|
| Exigences relatives aux locaux de stockage et aux conteneurs | : Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Une fois ouverts, les récipients doivent être soigneusement fermés et stockés en position verticale pour éviter toute fuite. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. |
| Consignes de stockage en commun | : Pour des informations sur les matériaux incompatibles, voir la section 10 de cette FDS. |
| Classe de stockage (TRGS 510) | : 10, Liquides inflammables |
| Température de stockage recommandée | : 2 - 40 °C |
| Plus d'informations sur Résistance au stockage | : Stable dans des conditions normales. |

7.3 Utilisations finales spécifiques

- | | |
|--------------------------------|---------------------------|
| Utilisation(s) particulière(s) | : Données non disponibles |
|--------------------------------|---------------------------|

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version 1.3 Révisé le : 27.09.2021 Numéro FDS : 400001015903 Date de la dernière édition : 15.06.2018
Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres à surveiller****Valeurs limites d'exposition**

Ingrédients	N° CAS	Type de valeur (type d'exposition)	Paramètres à surveiller	Base
Acide silicique, amorphe, pyrogène, exempt de cristaux	112945-52-5	AGW (Fraction inhalable)	4 mg/m3 (dioxyde de silicium)	DE TRGS 900
Plus	Il n'y a pas lieu de craindre un risque d'altération du fœtus si la valeur			

Niveau dérivé d'exposition sans effet nocif (DNEL) conformément au règlement (CE) no 1907/2006 :

Nom de la substance	Domaine d'application	Chemin d'exposition e	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)à(4,1-phénylèneoxyméthylène)] bisoxirane	Travailleur	Inspiration	Effets systémiques à long terme	4,93 mg/m3
	Travailleur	Peau	Effets systémiques à long terme	0,75 mg/kg de poids corporel/jour
	Consommateurs	Inspiration	Effets systémiques à long terme	0,87 mg/m3
	Consommateurs	Peau	Effets systémiques à long terme	0,0893 mg/kg de poids corporel/jour
	Consommateurs	Oral	Effets systémiques à long terme	0,5 mg/kg de poids corporel/jour
Bis(2-éthylhexyl) adipate	Travailleur	Inspiration	Effets systémiques à long terme	17,8 mg/m3
	Travailleur	Peau	Effets systémiques à long terme	25,5 mg/kg de poids corporel/jour
	Consommateurs	Inspiration	Effets systémiques à long terme	4,4 mg/m3
	Consommateurs	Peau	Effets systémiques à long terme	13 mg/kg de poids corporel/jour
	Consommateurs	Oral	Effets systémiques à long terme	1,7 mg/kg de poids corporel/jour
Formaldéhyde, oligomères	Travailleur	Peau	Aiguë - effets locaux	0,0083

ARALDITE® 2011 RÉSINEVersion
1.3Révisé le :
27.09.2021Numéro FDS :
400001015903Date de la dernière édition : 15.06.2018
Date de la première édition : 23.01.2018Date d'impression
14.09.2022

Produits de réaction avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFEDGE)				mg/cm2
	Travailleur	Peau	Effets systémiques à long terme	104,15 mg/kg
	Travailleur	Inspiration	Effets systémiques à long terme	29,39 mg/m3
	Consommateurs	Peau	Effets systémiques à long terme	62,5 mg/kg de poids corporel/jour
	Consommateurs	Inspiration	Effets systémiques à long terme	8,7 mg/m3
	Consommateurs	Oral	Effets systémiques à long terme	6,25 mg/kg de poids corporel/jour
Acide silicique, amorphe, pyrogène, exempt de cristaux	Travailleur	Inspiration	Effets systémiques à long terme	4 mg/m3

Concentration estimée sans effet (PNEC) conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 :

Nom de la substance	Compartiment environnemental	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Eau douce	0,006 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,341 mg/kg de poids sec (TW)
	Sédiments marins	0,034 mg/kg de poids sec (TW)
	Sol	0,065 mg/kg de poids sec (TW)
	Station d'épuration des eaux usées	10 mg/l
	Intoxication secondaire	11 mg/kg
Bis(2-éthylhexyl) adipate	Sol	0,865 mg/kg de poids sec (TW)
Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFEDGE)	Eau douce	0,003 mg/l
Notes :	Facteurs d'évaluation	
	Eau de mer	0 mg/l
	Facteurs d'évaluation	
	Utilisation/libération temporaire	0,0254 mg/l

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

	Facteurs d'évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,294 mg/kg de poids sec (TW)
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiments marins	0,0294 mg/kg de poids sec (TW)
	Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,237 mg/kg de poids sec (TW)
	Méthode de l'équilibre	
	Station d'épuration des eaux usées	10 mg/l
	Facteurs d'évaluation	

8.2 Contrôle de l'exposition Équipement de**protection individuelle**

Protection des yeux : Bouteille de rinçage oculaire contenant de l'eau pure Lunettes de protection hermétiques
En cas de difficultés de traitement, porter un écran

Protection des mains

Matériau : Caoutchouc butyle

Temps de percée : > 8 h

Matériau : Gants de protection résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Matériau : Caoutchouc nitrile

Temps de percée : 10 - 480 min

Matériau : Gants en néoprène

Notes : Lors de la manipulation de produits chimiques, des gants résistants aux produits chimiques, imperméables et conformes à une norme reconnue doivent toujours être portés lorsqu'une évaluation des risques l'exige. L'adéquation spécifique au poste de travail doit être vérifiée avec les fabricants de gants de protection doivent être consultés à ce sujet.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HUNTSMAN

Reshaping lives through innovation

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Protection de la peau et du : Vêtements de protection imperméables
Choisir la protection corporelle en fonction de la quantité
et de la concentration de la substance dangereuse sur le
lieu de travail.

Protection
respiratoire : Utiliser une protection respiratoire, sauf si une évacuation
locale appropriée des gaz d'échappement est disponible ou
si une
L'évaluation de l'exposition montre que l'exposition se situe
dans le cadre des directives applicables.

ARALDITE® 2011

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition :
1.3	27.09.2021	400001015903	15.06.2018
			Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

L'équipement doit être conforme à la norme EN 14387

Type de filtre : Type de combinaison particules et vapeurs organiques (A-P)

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base**

État physique	: Pâte
Couleur	: transparent
Odeur	: facile
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
Valeur du pH	: env. 6 (20 °C) Concentration : 500 g/l
Point de fusion/point de congélation	: Données non disponibles
Point d'ébullition	: > 200 °C
Point d'éclair	: 210 °C Méthode : creuset fermé de Pensky-Martens 260 °C Méthode : creuset ouvert de Cleveland
Inflammabilité (solide, gazeux)	: Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
Limite supérieure d'explosivité / Limite supérieure d'inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
Limite inférieure d'explosivité / Limite inférieure d'explosivité Limite d'inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
Pression de vapeur	: < 0,001 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
Densité relative	: Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
Densité	: 1,15 g/cm ³ (25 °C)
Solubilité(s)	

ARALDITE® 2011

Solubilité dans l'eau	: pratiquement insoluble (20 °C)
Solubilité dans d'autres Solvants	: Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
Coefficient de partage : n-	: Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.

ARALDITE® 2011

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition :
1.3	27.09.2021	400001015903	15.06.2018
			Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Octanol/eau

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.

Température de décomposition : > 200 °C

Viscosité
Viscosité, dynamique : 30 000 - 50 000 mPa.s (25 °C)

9.2 Autres informations

Propriétés explosives : Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.

Propriétés oxydantes : Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.

Vitesse de gravure : Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.

Vitesse d'évaporation : Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.

Poids moléculaire : Données non disponibles

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Aucune réaction dangereuse connue si le produit est manipulé conformément aux instructions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun danger particulier à mentionner.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun connu.

10.5 Matières incompatibles

Substances à éviter : Acides forts
Bases fortes
Oxydants puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone
Monoxyde de carbone
Composés halogénés

ARALDITE® 2011

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018
			Date d'impression 14.09.2022

SECTION 11 : Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger au sens du règlement (CE) n°****1272/2008 Toxicité aiguë****Ingrédients :**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Toxicité orale aiguë : DL50 (rat, femelle) : > 2 000 mg/kg Méthode :
Directive d'essai OCDE 420
Évaluation : La substance ou le mélange ne présente pas
de toxicité orale aiguë.
Remarques : Aucune mortalité n'a été constatée à cette
dose.

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol
(BPFDE) :

Toxicité orale aiguë : DL50 (rat, mâle et femelle) : > 5 000 mg/kg
Méthode : OECD directive d'essai 401

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :

Toxicité orale aiguë : DL50 (rat, femelle) : > 2 000 mg/kg Méthode :
Directive d'essai OCDE 420
Évaluation : La substance ou le mélange ne présente pas
de toxicité orale aiguë.

Toxicité aiguë par inhalation : Données non
disponibles

Ingrédients :

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Toxicité aiguë par voie
cutanée : DL50 (rat, mâle et femelle) : > 2 000 mg/kg Méthode :
Directive d'essai OCDE 402
Évaluation : La substance ou le mélange ne présente pas
de toxicité aiguë par voie cutanée.

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol
(BPFDE) :

Toxicité aiguë par voie
cutanée : DL50 (rat, mâle et femelle) : > 2 000 mg/kg Méthode :
Directive d'essai OCDE 402
Évaluation : La substance ou le mélange ne présente pas
de toxicité aiguë par voie cutanée.

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :

Toxicité aiguë par voie
cutanée : DL50 (rat, mâle et femelle) : > 2 000 mg/kg Méthode :
Directive d'essai OCDE 402
Évaluation : La substance ou le mélange ne présente pas
de toxicité aiguë par voie cutanée.

Toxicité aiguë (autres : Données non
disponibles

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

voies d'administration)

Corrosion/irritation de la peau

Ingrédients :

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Espèce : Lapin Temps

d'exposition : 4 h Évaluation :

Irritant pour la peau.

Méthode : OCDE directive d'essai

404 Résultat : Irritant pour la peau.

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE) : Espèce : Lapin

Méthode : OCDE directive d'essai

404 Résultat : Irritant pour la peau.

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :

Méthode : OCDE directive d'essai

404 Résultat : Irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Ingrédients :

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Espèce : Lapin Évaluation :

Irritant pour les yeux.

Méthode : OCDE directive d'essai

405 Résultat : Irritant pour les yeux.

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE) : Espèce : Lapin

Méthode : OECD directive d'essai

405 Résultat : Pas d'irritation des
yeux

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :

Espèce : Lapin

Méthode : OECD directive d'essai

405 Résultat : Irritation oculaire

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Ingrédients :

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Type de test : Test local des ganglions lymphatiques (LLNA)

Voies d'exposition : Peau

Espèce : Souris

Méthode : OECD directive d'essai 429

Résultat : Le produit est une substance sensibilisante pour la peau, sous-catégorie 1B.

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE) : Type de test : Test des ganglions lymphatiques locaux (LLNA)

Voies d'exposition :

Peau Espèce : Souris

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition :
1.3	27.09.2021	400001015903	15.06.2018
			Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Méthode : OECD directive d'essai 429

Résultat : Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :

Voies d'exposition : cutanée

Espèce : Cochon d'Inde Méthode :

Directive d'essai OCDE 406

Résultat : Sensibilisation possible par contact avec la peau.

évaluation : Données non
disponibles

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ingrédients :

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Génotoxicité in vitro : Type de test : test de mutation génétique in vitro sur cellules
de mammifères Système d'essai : cellules de lymphome de
souris Activation métabolique : sans activation métabolique
Résultat : positif

: Type de test : test de mutation inverse
Système de test : Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme : avec ou sans activation
métabolique
Méthode : mutagénicité (Salmonella typhimurium - essai de
mutation inverse)
résultat : négatif

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol
(BPFDE) :

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme : avec ou sans activation
métabolique
Méthode : OECD directive d'essai 471
Résultat : positif

: Activation du métabolisme : avec ou sans activation
métabolique
Méthode : OECD directive d'essai 473
Résultat : positif

: Activation du métabolisme : avec ou sans activation
métabolique
Méthode : OECD directive d'essai 476
Résultat : positif

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme : avec ou sans activation
métabolique
Méthode : OECD directive d'essai 476
Résultat : Des résultats positifs ont été obtenus dans
certains tests in vitro.

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

a été atteint.

: Activation du métabolisme : avec ou sans activation
métabolique
Méthode : OECD directive d'essai 471
Résultat : négatif

Ingrédients :

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Génotoxicité in vivo : Type de test : test in vivo
Espèce testée : souris (mâle)
Type de cellule : germe Voie
d'administration : orale
Dose : 3333, 10000 mg/kg
Résultat : négatif

Type de test : Test de mutation
génétique Espèce testée : Rat
(mâle) Type de cellule : Somatique
Voie d'administration : Orale
Dose : 50,250,500,1000 mg/kg pc/jour
Méthode : OECD directive d'essai 488
résultat : négatif

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol
(BPFDE) :

Génotoxicité in vivo : Type de cellule :
Somatique Voie
d'administration :
Orale Temps
d'exposition : 48 h
Dose : 2000 mg/kg
Méthode : OECD directive d'essai
474 Résultat : négatif

Type de cellule :
Somatique Voie
d'administration :
Orale Dose : 2000
mg/kg
Méthode : OECD directive d'essai
486 Résultat : négatif

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :

Génotoxicité in vivo : Type de cellule :
germe Voie
d'administration :
orale
Méthode : OECD directive d'essai
478 Résultat : négatif

ARALDITE® 2011 RÉSINE Type de cellule : Somatique
Voie d'administration :
orale Dose : 0 - 5000 mg/kg

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Méthode : OPPTS 870.5395
résultat : négatif

Mutagénicité sur les : Données non
cellules germinales- disponibles
Évaluation

Cancérogénicité

Ingrédients :

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Espèces : Rat, mâle Voie
d'administration : Oral Durée
d'exposition : 24 mois(e)
Dose : 0, 2, 15, ou 100 mg/kg pc/jour
Fréquence du traitement : 7 jours / semaine
Dose à laquelle aucun effet nocif pour la santé n'a été observé : 15 mg/kg de poids
corporel/jour
Méthode : OECD directive d'essai
453 Résultat : négatif
Organes cibles : Le système digestif

Espèces : Souris, mâle Voie
d'administration : Peau Durée
d'exposition : 24 mois(e)
Dose : 0, 0.1, 10, 100 mg/kg pc/jour
Fréquence de traitement : 3 jours / semaine
Dose sans effet : 0,1 mg/kg de poids corporel
Méthode : Directive d'essai OCDE 453
résultat : négatif
Organes cibles : Le système digestif

Espèces : Rat, femelle Voie
d'administration : Peau Durée
d'exposition : 24 mois(e)
Dose : 0.1, 100, 1000 mg/kg pc/jour
Fréquence du traitement : 5 jours / semaine
Dose sans effet : 100 mg/kg de poids corporel Méthode
: Directive d'essai OCDE 453
résultat : négatif

Espèces : Rat, femelle Voie
d'administration : Oral Durée
d'exposition : 24 mois(e)
Dose : 0, 2, 15, ou 100 mg/kg pc/jour
Fréquence du traitement : 7 jours / semaine
Dose à laquelle aucun effet nocif pour la santé n'a été observé : 100 mg/kg de poids
corporel/jour
Méthode : OECD directive d'essai
453 Résultat : négatif
Organes cibles : Le système digestif

Espèce : rat, femelle
Voie d'administration : Orale Durée
d'exposition : 24 mois(e)

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Dose : 0, 2, 15, ou 100 mg/kg pc/jour
Fréquence du traitement : 7 jours / semaine
Dose sans effet : 2 mg/kg de poids corporel/jour
Méthode : Directive d'essai OCDE 453
résultat : négatif
Organes cibles : Le système digestif

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :
Espèces : Rat, mâle et femelle Voie
d'administration : Orale Durée
d'exposition : 24 mois(e)
Dose : 15 mg/kg
Fréquence de traitement : 7 fois par
jour Méthode : OCDE directive
d'essai 453 Résultat : négatif

Carcinogénicité - évaluation : Données non
disponibles

Toxicité pour la reproduction

Ingrédients :

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :
Effet sur la fertilité : Type de test : étude sur deux générations
Espèces : rat, mâle et femelle Voie
d'administration : orale
Dose : 0, 50, 180, 540 ou 750 milligrammes par kilogramme
Durée de chaque traitement : 238 d
Fréquence du traitement : 1 par jour
Toxicité générale Parents : Dose sans effet : 540 mg/kg de
poids corporel
Toxicité générale F1 : Dose sans effet : 750 mg/kg de poids
corporel
Symptômes : Aucun effet nocif. Méthode :
Directive d'essai OCDE 416
Résultat : aucun effet sur la fertilité et le développement
embryonnaire précoce n'a été constaté.

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol
(BPFDEGE) :

Type de test : étude sur deux générations
Espèces : rat, mâle et femelle Voie
d'administration : orale
Dose : 0, 50, 180, 540 ou 750 mg/kg/
Durée de chaque traitement : 238 d
Toxicité générale Parents : Dose sans effet : 750 Toxicité
générale F1 : Dose sans effet : 750 mg/kg de poids corporel
Toxicité générale F2 : NOAEL : 750 mg/kg de poids corporel
Méthode : Directive d'essai OCDE 416
Résultat : aucun effet sur la fertilité et le développement
embryonnaire précoce n'a été constaté.
BPL : oui
Notes : Les informations mentionnées sont basées sur des
données relatives à des substances similaires.

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :

Espèces : Rat, mâle et femelle Voie
d'administration : Orale
Toxicité générale Parents : Dose sans effet : 750 mg/kg de poids
corporel
Toxicité générale F1 : Dose sans effet : 750 mg/kg de poids corporel
Méthode : OECD directive d'essai 416
Résultat : aucun effet sur la fertilité et le développement
embryonnaire précoce n'a été constaté.

Ingrédients :

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Effets sur le développement du fœtus : Espèces : Lapin, femelle Voie
d'administration : Peau
Dose : 0, 30, 100 ou 300 milligrammes par kilogramme
Durée de chaque traitement : 28 d
Fréquence du traitement : 1 par jour
Toxicité générale pour les mères : Dose à laquelle aucun
effet nocif pour la santé n'a été observé : 30 mg/kg de poids
corporel
Atteinte au développement : Dose à laquelle aucun effet
néfaste pour la santé n'a été observé : 300 mg/kg de poids
corporel
Méthode : autres directives
Résultat : aucun effet héréditaire.

Type de test : prénatal
Espèces : lapin, femelle Voie
d'administration : orale
Dose : 0, 20, 60 ou 180 milligrammes par kilogramme
Durée de chaque traitement : 13 d
Fréquence du traitement : 1 par jour
Toxicité générale pour les mères : Dose à laquelle aucun
effet nocif pour la santé n'a été observé : 60 mg/kg de poids
corporel
Atteinte au développement : Dose à laquelle aucun effet
néfaste pour la santé n'a été observé : 180 mg/kg de poids
corporel
Méthode : OECD directive d'essai 414
Résultat : aucun effet héréditaire.

Type de test : Prénatal Espèces :
Rat, femelle Voie d'administration :
Orale
Dose : 0, 60, 180 et 540 milligrammes par kilogramme
Durée de chaque traitement : 10 d
Fréquence du traitement : 1 par jour
Toxicité générale pour les mères : Dose à laquelle aucun
effet nocif pour la santé n'a été observé : 180 mg/kg de poids
corporel
Dommages au développement : Dose à laquelle aucune
des effets nocifs pour la santé ont été observés : > 540 mg/kg
de poids corporel

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Méthode : OECD directive d'essai 414
Résultat : aucun effet héréditaire.

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :

Espèce : Lapin, femelle Voie
d'administration : Peau
Toxicité générale pour les mères : Dose à laquelle aucun
effet nocif pour la santé n'a été observé : 30 mg/kg de poids
corporel
Méthode : autres directives
Résultat : aucun effet héréditaire.

Espèces : Lapin, femelle Voie
d'administration : Orale
Toxicité générale pour les mères : Dose à laquelle aucun
effet nocif pour la santé n'a été observé : 60 mg/kg de poids
corporel
Méthode : OECD directive d'essai 414
Résultat : aucun effet héréditaire.

Espèces : Rat, femelle Voie
d'administration : Orale
Toxicité générale pour les mères : Dose à laquelle aucun effet
nocif pour la santé n'a été observé : 180 mg/kg de poids
corporel
Méthode : OECD directive d'essai 414
Résultat : aucun effet héréditaire.

Toxicité pour la reproduction -
Évaluation : Données non
disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles en cas d'exposition unique

Données non disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles en cas d'exposition répétée

Données non disponibles

Toxicité par administration répétée

Ingrédients :

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Espèces : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 50 mg/kg

Voie d'administration : orale (alimentation par sonde)

Durée d'exposition : 14 semaines Nombre d'expositions :

7 d Dose : 0, 50, 250, 1000 mg/kg/jour

Méthode : OECD directive d'essai 408

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Espèces : Rat, mâle et femelle

NOAEL : ≥ 10 mg/kg Voie

d'administration : Contact cutané

Durée d'exposition : 13 semaines Nombre d'expositions :

5 d Dose : 0, 10, 100, 1000 mg/kg/jour

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Méthode : OECD directive d'essai 411

Espèces : Souris, mâle
NOAEL : 100 mg/kg Voie
d'administration : Contact
cutané
Durée d'exposition : 13 semainesNombre d'expositions :
3 d Dose : 0, 1, 10, 100 mg/kg/jour
Méthode : OECD directive d'essai 411

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol
(BPFDE) : Espèces : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 250 mg/kg Voie
d'administration : Ingestion
Durée d'exposition : 13 semainesNombre d'expositions : 7 d
Méthode : Toxicité subchronique

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :
Espèces : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 50 mg/kg
Voie d'administration : Ingestion
Durée d'exposition : 14 semainesNombre d'expositions :
7 d Méthode : Toxicité subchronique

Espèces : Rat, mâle et femelle NOEL
: 10 mg/kg
Voie d'administration : contact avec la peau
Durée d'exposition : 13 semainesNombre d'expositions :
5 d Méthode : Toxicité subchronique

Toxicité par exposition : Données non
répétée disponibles
Administration - Évaluation

Toxicité par aspiration

Données non disponibles

11.2 Informations sur les autres

dangers Propriétés

endocriniennes nocives Produit :

Évaluation : La substance/le mélange ne contient pas de composants
présentant des propriétés de perturbation endocrinienne
conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement
délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement
délégué (UE) 2018/605 de la Commission dans des quantités
égales ou supérieures à 0,1 %.

Expériences d'exposition humaine

Informations générales : Données non
disponibles

inspiration : Données non
disponibles

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version 1.3	Révisé le : 27.09.2021	Numéro FDS : 400001015903	Date de la dernière édition : 15.06.2018 Date de la première édition : 23.01.2018
----------------	---------------------------	------------------------------	--

Date d'impression
14.09.2022

contact avec la
peau : Données non
disponibles

Contact avec les
yeux : Données non
disponibles

Ingestion : Données non
disponibles

Toxicologie, métabolisme, distribution

Données non disponibles

Effets neurologiques

Données non disponibles

Plus d'informations

Ingestion : Données non
disponibles

SECTION 12 : Informations écologiques**12.1 Toxicité****Ingrédients :**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)) : 2 mg/l
Temps d'exposition : 96 h
Méthode : OECD directive d'essai 203

Toxicité pour les
daphnies et autres
invertébrés aquatiques : EC50 (Daphnia magna (grande puce d'eau)) : 1,8 mg/l
Temps d'exposition : 48 h
Type de test : Test statique
Substance testée : Eau douce
Méthode : Directive de test OCDE
202

Toxicité pour les
algues/plantes
aquatiques : EC50 : 11 mg/l Temps
d'exposition : 72 h
Type de test : Test statique
Substance testée : Eau douce
Méthode : EPA-660/3-75-009

CSEO : 4,2 mg/l Temps
d'exposition : 72 h
Type de test : test statique
Substance d'essai : eau
douce Méthode : EPA-
660/3-75-009

Toxicité pour : IC50 (boues activées) : > 100 mg/l

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Micro-organismes	Temps d'exposition : 3 h Type de test : test statique Substance testée : eau douce
Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques (toxicité chronique)	: CSEO : 0,3 mg/l Temps d'exposition : 21 d Espèce : Daphnia magna (grande puce d'eau) Type de test : test semi-statique Substance testée : eau douce Méthode : Directive d'essai OCDE 211
Évaluation de l'écotoxicité Aquatique chronique Toxicité	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEGE) :	
Toxicité pour les poissons	: LC50 (poisson) : 2,54 mg/l Temps d'exposition : 96 h Substance d'essai : Eau douce Méthode : Méthode de calcul
Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques	: EC50 (Daphnia magna (grande puce d'eau)) : 2,55 mg/l Temps d'exposition : 48 h Méthode : méthode de calcul
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: EC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)) : > 1,8 mg/l Temps d'exposition : 72 h Type de test : test statique Analyse concomitante : oui Substance testée : eau douce Méthode : OECD- directive d'essai 201 BPL : non
Toxicité pour les micro-organismes	: IC50 (boues activées) : > 100 mg/l Temps d'exposition : 3 h Type de test : test statique Analyse concomitante : non Substance d'essai : eau douce BPL : non
Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques (toxicité chronique)	: CSEO : 0,3 mg/l Temps d'exposition : 21 d Espèce : Daphnia magna (Grande puce d'eau) Type de test : test semi-statique Analyses d'accompagnement : non Substance d'essai : Eau douce Méthode : Directive d'essai OCDE 211 BPL : oui Notes : Les informations mentionnées sont basées sur des données relatives à des substances similaires.
Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)) : > 100 mg/l Temps d'exposition : 96 h Type de test : test statique

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition :
1.3	27.09.2021	400001015903	15.06.2018
			Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Substance d'essai : Eau douce
Méthode : Directive d'essai OCDE
203

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques : EC50 (Daphnia magna (grande puce d'eau)) : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 48 h
Type de test : Test statique
Substance testée : Eau douce
Méthode : Directive de test OCDE
202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EgC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)) : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Méthode : Directive d'essai OCDE 201

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants :**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Biodégradabilité : Type de test : aérobie
Culture d'inoculation : boues activées, non adaptées
Concentration : 20 mg/l
Résultat : Pas facilement biodégradable.
Biodégradation : 5
Temps d'exposition : 28 d
Méthode : OECD directive d'essai 301F

Stabilité dans l'eau : Demi-vie de dégradation (DT50) : 4,83 d (25 °C)
Valeur du pH : 4
Méthode : OECD- directive de test 111
Remarques : Eau douce

Demi-vie de dégradation (DT50) : 7,1 d (25 °C)
Valeur du pH : 9
Méthode : OECD- directive d'essai 111
Remarques : Eau douce

Demi-vie de dégradation (DT50) : 3,58 d (25 °C)
Valeur du pH : 7
Méthode : OECD- directive d'essai 111
Remarques : Eau douce

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFGE) :

Biodégradabilité : Type de test : aérobie
Culture d'inoculation : boues activées
Concentration : 3 mg/l
Résultat : Non biodégradable
Biodégradation : env. 0 %
Durée d'exposition : 28 d
Méthode : Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.E.

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Biodégradabilité

: Type de test : aérobie
Culture d'inoculation : eaux usées
(eaux usées STP) Concentration : 20
mg/l
Résultat : Non biodégradable

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition :
1.3	27.09.2021	400001015903	15.06.2018
			Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022Biodégradation : 5 % Temps
d'exposition : 28 d
Méthode : OECD directive d'essai 301F

Stabilité dans l'eau : Demi-vie de dégradation (DT50) : 4,83 d (25 °C)
Valeur du pH : 4
Méthode : OECD- directive d'essai 111
Remarques : Eau douce

Demi-vie de dégradation (DT50) : 7,1 d (25 °C)
Valeur du pH : 9
Méthode : OECD- directive d'essai 111
Remarques : Eau douce

Demi-vie de dégradation (DT50) : 3,58 d (25 °C)
Valeur du pH : 7
Méthode : OECD- directive d'essai 111
Remarques : Eau douce

12.3 Potentiel de**bioaccumulation****Ingrédients :**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC) : 31
Remarques : Pas de bioaccumulation.Coefficient de partage : log Pow : 3,242 (25 °C)
n- Octanol/eau Valeur du pH : 7,1
Méthode : Directive d'essai OCDE
117

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEGE) :

Bioaccumulation : Espèce : Poisson Facteur de
bioconcentration (FBC) : 150
Remarques : Pas de bioaccumulation.Coefficient de partage : log Pow : 2,7 - 3,6
n- Octanol/eau Méthode : Directive d'essai OCDE
117 BPL : oui

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :

Bioaccumulation : Espèce : Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC) : 31
Remarques : Pas de bioaccumulation.

ARALDITE® 2011 RÉSINE

12.4 Mobilité dans le

sol Composants :

2,2'-[[1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane :

Répartition entre les : Koc : 445

Compartiments
environnementaux

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol
(BPFDE) :

Répartition entre les : Koc : 4460

Compartiments Méthode : OECD directive d'essai
environnementaux 121

Bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 :

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Répartition entre les : Koc : 445
Compartiments
environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit :**

Évaluation : Cette substance/ce mélange ne contient pas de composants à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 %, soit comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très

12.6 Propriétés endocriniennes**nocives Produit :**

Évaluation : La substance/le mélange ne contient pas de composants qui, conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement délégué (UE) 2018/605 de la Commission, doivent être utilisés en quantités égales ou supérieures à 1 kg. 0,1 % ou plus présentent des propriétés de perturbation

12.7 Autres effets nocifs Produit :

Autres indications : Un risque pour l'environnement ne peut être exclu en cas de
écologiques manipulation ou d'élimination non conforme.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

SECTION 13 : Instructions pour l'élimination des déchets**13.1 Procédés de traitement des déchets**

Produit : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les législations locales, régionales, nationales et internationales.
Ne pas jeter les déchets dans l'évier.
Ne pas contaminer les eaux stagnantes ou courantes avec le produit chimique ou le matériau d'emballage.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme un produit non utilisé. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14 : Informations relatives au transport**14.1 Numéro UN ou numéro d'identification**

ADN	: UN 3082
ADR	: UN 3082
RID	: UN 3082
IMDG	: UN 3082

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

IATA : UN 3082

14.2 Désignation d'expédition ONU conforme

ADN : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, N.S.A.
(BISPHÉNOL A EPOXY RESIN, BISPHÉNOL F EPOXY
RESIN)

ADR : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, N.S.A.
(BISPHÉNOL A EPOXY RESIN, BISPHÉNOL F EPOXY
RESIN)

RID : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, N.S.A.
(BISPHÉNOL A EPOXY RESIN, BISPHÉNOL F EPOXY
RESIN)

IMDG : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, N.S.A.
(BISPHÉNOL A EPOXY RESIN, BISPHÉNOL F EPOXY
RESIN)

IATA : Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a.
(BISPHÉNOL A EPOXY RESIN, BISPHÉNOL F EPOXY
RESIN)

14.3 Classe de danger pour le transport

ADN : 9

ADR : 9

RID : 9

IMDG : 9

IATA : 9

14.4 Groupe d'emballage

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition :
1.3	27.09.2021	400001015903	15.06.2018
			Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Groupe d'emballage : III
Étiquette de danger : 9
EmS Code : F-A, S-F

IATA (fret)

Instruction d'emballage (avion cargo) : 964
Instruction d'emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquette de danger : Divers

IATA (passager)

Instruction d'emballage (avion de ligne) : 964
Instruction d'emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquette de danger : Divers

14.5 Dangers pour l'environnement**ADN**

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (fret)

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(les) classification(s) de transport fournie(s) ici est(sont) destinée(s) à des fins d'information uniquement et est(sont) basée(s) sur les propriétés du matériau non emballé telles que décrites dans cette fiche de données de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier en fonction du moyen de transport, de la taille de l'emballage et des variations des réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas au produit tel qu'il est livré.

SECTION 15 : Législation**15.1 Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange**

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable
(Annexe XIV)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

REACH - Liste des substances extrêmement
préoccupantes candidates à l'autorisation (article 59).

: Ce produit ne contient pas de
substances extrêmement
préoccupantes.
Substances (Règlement REACH
(CE) n° 1907/2006, article 57).

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Seveso III : Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

E2
DANGERS POUR
L'ENVIRONNEMENT

Classe de danger pour l'eau : WGK 2 risque important pour les eaux
Classification selon AwSV, annexe 1
(5.2)

TA Luft : Poussière totale :
Non applicable
: Substances inorganiques sous forme
de poussières : Non applicable
: Substances inorganiques sous forme de
vapeur ou de gaz : Non applicable
: Substances
organiques : Non
applicable
: Substances
cancérogènes : Non
applicable
: Modification du patrimoine génétique :
Non applicable
: Toxique pour la
reproduction : Non
applicable

Autres dispositions :

Respecter les restrictions d'emploi conformément à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou aux dispositions nationales renforçant ces restrictions, le cas échéant.

Les composants de ce produit sont répertoriés dans les listes suivantes :

DSL : Tous les composants de ce produit sont enregistrés au
Canada.
Liste DSL

AIIC : Est sur la liste ou remplit les conditions

NZIoC : Est sur la liste ou remplit les conditions

ENCS : Est sur la liste ou remplit les conditions

KECI : Est sur la liste ou remplit les conditions

PICCS : Est sur la liste ou remplit les conditions

IECSC : Est sur la liste ou remplit les conditions

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TCSI : Est sur la liste ou remplit les conditions

TSCA : Toutes les substances sont considérées comme actives dans
l'inventaire de la TSCA.
listé

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

Répertoires

AICS (Australie), AIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Les évaluations des substances pour toutes les substances contenues dans ce produit sont soit terminées, soit non applicables.

SECTION 16 : Autres informations**Texte intégral des phrases H**

H315	: Provoque une irritation de la peau.
H317	: Peut provoquer des réactions allergiques cutanées.
H319	: Provoque une grave irritation des yeux.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral d'autres abréviations

Aquatic Chronic	: Dangereux pour les eaux à long terme (chronique)
Irritation des yeux.	: Irritation des yeux
Irritation de la peau.	: Effet irritant sur la peau
Skin Sens.	: Sensibilisation par contact avec la peau
DE TRGS 900	: TRGS 900 - Valeurs limites d'exposition professionnelle
DE TRGS 900 / AGW	: Valeur limite d'exposition professionnelle

Plus d'informations**Classification du mélange :**

Irritation de la peau. 2	H315
Irritation des yeux. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification :

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Bien que les informations et les recommandations contenues dans cette publication soient basées sur notre expérience générale et communiquées en toute bonne foi, RIEN DE CE QUI EST CONTENU DANS CETTE PUBLICITÉ NE DOIT ÊTRE EXPRIMÉE COMME UNE GARANTIE, UNE GARANTIE OU UNE DÉCLARATION EXPRIMÉE.

IL INCOMBE TOUJOURS À L'UTILISATEUR DE DÉTERMINER ET DE VÉRIFIER QUE CES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS LUI CONVIENNENT ET QUE TOUT PRODUIT EST ADAPTÉ ET APPROPRIÉ À L'USAGE OU À LA FINALITÉ PRÉVUS.

LES PRODUITS MENTIONNÉS PEUVENT PRÉSENTER DES RISQUES NON CONNUS. ILS DOIVENT DONC ÊTRE UTILISÉS AVEC PRÉCAUTION. MÊME SI DANS CETTE

ARALDITE® 2011 RÉSINE

Version	Révisé le :	Numéro FDS :	Date de la dernière édition : 15.06.2018
1.3	27.09.2021	400001015903	Date de la première édition : 23.01.2018

Date d'impression
14.09.2022

BIEN QUE CERTAINS RISQUES SOIENT EXPRESSÉMENT MENTIONNÉS DANS LA PUBLICATION, IL N'EST PAS POSSIBLE DE GARANTIR QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les dangers, la toxicité et le comportement des produits peuvent varier en cas d'utilisation avec d'autres matériaux et dépendent du procédé de fabrication ou d'autres processus. Les risques, la toxicité et le comportement doivent être identifiés par l'utilisateur et communiqués à tous ceux qui transportent, transforment ou utilisent les produits en tant qu'utilisateurs finaux.

Les marques commerciales mentionnées ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de l'une de ses sociétés affiliées.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION, À L'EXCEPTION D'UN EMPLOYÉ DE HUNTSMAN HABILITÉ À LE FAIRE, N'EST AUTORISÉE À FAIRE DES COPIES OU À FOURNIR DES FICHES DE DONNÉES POUR LES PRODUITS HUNTSMAN.

LES FICHES TECHNIQUES PROVENANT DE SOURCES NON AUTORISÉES PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS ACTUELLES OU EXACTES.